



Strasbourg, le 6 juin 2023

**CDL-PL-OJ(2023)002ann-rev**  
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**135<sup>e</sup> SESSION PLENIERE**

**VENISE**

**Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**

**Vendredi 9 juin 2023 (09:30-18:00)**

**Samedi 10 juin 2023 (09:00-12:30)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE REVISE**

**Vendredi 9 juin 2023**

09:30-11:00

*Adoption de l'ordre du jour  
Communications  
Coopération  
Suites données aux précédents avis de la Commission  
Discussion et adoption des avis concernant des Etats*

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **2. Communication de la Présidente**

La Présidente présentera ses activités récentes ([CDL\(2023\)021](#)).

### **3. Communication du Bureau élargi**

La Commission sera informée des discussions tenues lors de la réunion du Bureau élargi du 8 juin 2023.

### **4. Communication du Secrétariat**

### **5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec Madame Aloisia Wörgetter, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante Permanente de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe, et Monsieur l'Ambassadeur Arman Khachatryan, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe.

### **6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Rik Daems, ancien Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et M. Sergiy Vlasenko, représentant de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

L'avis sur la loi sur la prévention des menaces à la sécurité nationale, liées à l'influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique significatif dans la vie publique (oligarques) en Ukraine ; l'avis sur l'article 49.3 de la Constitution française et la pratique établie, permettant au gouvernement de forcer l'adoption d'un projet de loi sans vote, à moins que le Parlement ne vote une motion de censure ; l'avis sur le Conseil supérieur de la magistrature français et sur le statut de la magistrature en ce qui concerne les nominations, mutations, promotions et procédures disciplinaires ; l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements à la loi électorale fédérale allemande et leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe, ainsi que l'avis sur la loi sur les minorités en Ukraine, s'inscrivent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire (voir points 12.1, 15, 16 et 17).

### **7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Stewart Dickson, représentant de la Commission de suivi du Congrès, sur sa coopération avec ce dernier.

## 8. Préparation des élections à la présidence du Conseil des élections démocratiques

La Commission sera invitée à préparer les candidatures conformément à l'article 4 du [règlement intérieur révisé du Conseil des élections démocratiques](#).

## 9. Échange de vues avec la Regione del Veneto

Mme Annalisa Bisson, Directrice des relations internationales et des affaires européennes, Regione del Veneto, s'adressera à la Commission.

## 10. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données à ses avis précédents (voir document [CDL\(2023\)022](#)) :

- République de Moldova - Mémoire *amicus curiae* sur la clarté des dispositions relatives à la lutte contre les activités extrémistes ([CDL-AD\(2022\)027](#)) ;
- Bélarus - Avis final sur la réforme constitutionnelle ([CDL-AD\(2022\)035](#)) voir document ([CDL\(2023\)022](#)).

En outre, la Commission sera informée du suivi de:

- Ukraine - Avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de la Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de Droit (DGI) sur le projet de loi portant modification de certains actes législatifs concernant la procédure d'élection (de nomination) des membres du Haut Conseil de la Justice (HCJ) et les activités des inspecteurs disciplinaires du HCJ (projet de loi n° 5068) ([CDL-AD\(2021\)018](#)) et
- Ukraine – Mémoire *amicus curiae* sur certaines questions liées à l'élection et la discipline des membres du Haut Conseil de la Justice ([CDL-AD\(2022\)023](#)).

Sous le point 12, la Commission sera invitée à discuter, en vue de l'adoption, des suites à donner à deux avis intérimaires :

- République de Moldova - Avis intérimaire sur le projet de loi sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation) ([CDL-AD\(2023\)010](#)) ;
- Géorgie - Avis intérimaire sur le projet de loi sur la dé-oligarchisation ([CDL-AD\(2023\)009](#)).

Sous le point 17, la Commission peut être invitée à discuter, en vue de l'adoption, du suivi de :

- République de Moldova - Avis conjoint sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et des procureurs ([CDL-AD\(2023\)005](#))

Sous le point 18, la Commission sera invitée à discuter, en vue de son adoption, du suivi de :

- Ukraine – Avis sur le projet de loi « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine » ([CDL-AD\(2022\)054](#)).

La Commission sera informée des activités de suivi menées depuis la dernière session.

## 11. Missions d'observation électorale

La Commission sera informée de la participation de la Commission de Venise, comme conseiller juridique, aux missions d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe :

- Monténégro, élections présidentielles, 19 mars 2023 ;
- Bulgarie, élections parlementaires anticipées, 2 avril 2023 ;
- Türkiye, élections parlementaires et présidentielles anticipées, 14 mai 2023 ;
- Türkiye, élections présidentielles, deuxième tour, 28 mai 2023 ;

- Monténégro, élections parlementaires anticipées, 11 juin 2023

## **12. Ukraine / Géorgie / République de Moldova – Avis sur (projets de lois/les lois) sur les oligarques**

### *1. République de Moldova – projet d'avis final sur le projet de loi sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation)*

Suite à l'adoption d'un avis intérimaire ([CDL-AD\(2023\)010](#)), la Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Veronica Mihailov Moraru, ministre de la Justice de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis final ([CDL\(2023\)026](#)) (ML/Sc/ob) sur le projet de loi sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation) ([CDL-REF\(2023\)011](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Nussberger, M. Pinelli, M. Francesco Maiani (ancien membre, expert) et Mme Grainne McMorrow (ancien membre suppléant, experte). Cette demande d'avis a été présentée par l'ancien ministre de la Justice de la République de Moldova le 13 février 2023. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 8 juin 2023.

11:00-11:30

*Pause-café*

11:30-13:00

*Discussion et adoption des avis concernant des Etats*

*Exchange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme*

### **Item 12 (suite)**

### *2. Ukraine - projet d'avis sur la loi sur la prévention des menaces à la sécurité nationale, liées à l'influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique significatif dans la vie publique (oligarques)*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Denys Maliuska, ministre de la justice de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)025](#)) (TvD/Sc/ob/ad) sur la loi sur la prévention des menaces à la sécurité nationale, liées à l'influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique significatif dans la vie publique (oligarques) ([CDL-REF\(2021\)086](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Nussberger, M. Pinelli, M. Francesco Maiani (ancien membre, expert) et Mme Grainne McMorrow (ancien membre suppléant, experte). Cette demande d'avis a été présentée par le Président de la Verkhovna Rada de l'Ukraine le 10 septembre 2021 et par la commission de suivi de l'Assemblée parlementaire le 30 janvier 2023. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 8 juin 2023.

### *3. Géorgie - Projet d'avis final sur le projet de loi sur la désoligarchisation*

Suite à l'adoption d'un avis intérimaire ([CDL-AD\(2023\)009](#)), la Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis final ([CDL\(2023\)023](#)) (DV/Sc/ob) sur le projet de loi sur la désoligarchisation ([CDL-REF\(2023\)010](#)) ([CDL-REF\(2023\)0210rev](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Nussberger, M. Pinelli, M. Francesco Maiani (ancien membre, expert) et Mme Grainne McMorrow (ancien membre suppléant, experte). Cette demande d'avis a été présentée par le président du parlement de Géorgie le 1er décembre 2022 et le 13 avril 2023. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 8 juin 2023.

## **13. Échange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme**

Ms Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme, s'adressera à la Commission.

13:00-14:30

Déjeuner

14:30-15:45

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

#### 14. Bosnie-Herzégovine

*Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi de la Republika Srpska sur le registre spécial et la publicité du travail des organisations à but non lucratif*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la Bosnie-Herzégovine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2023\)024](#)) (SJ/ob) sur le projet de loi de la Republika Srpska sur le registre spécial et la publicité du travail des organisations à but non lucratif ([CDL-REF\(2023\)024](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Kjerulf-Thorgeirsdottir, Mme Hanna Suchocka (présidente honoraire, experte), M. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert), M. Jeremy McBride et Mme Tatiana Glushkova (experts, OSCE/BIDDH). Cette demande d'avis a été présentée par l'OSCE/BIDDH le 24 avril 2023.

#### 15. France

*1. Projet d'avis intérimaire sur l'article 49.3 de la Constitution française et la pratique établie, permettant au gouvernement de forcer l'adoption d'un projet de loi sans vote, à moins que le Parlement ne vote une motion de censure*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la France, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis intérimaire ([CDL\(2023\)032](#)) (SGM/is) sur l'article 49.3 de la Constitution française et la pratique établie, permettant au gouvernement de forcer l'adoption d'un projet de loi sans vote, à moins que le Parlement ne vote une motion de censure ([CDL-REF\(2023\)021](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Alivizatos, M. Barrett, Mme Biglino, Mme Cartabia, M. Dimitrov, M. Grabenwarter et M. Meridor. Cette demande d'avis a été présentée par la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 28 avril 2023. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 8 juin 2023.

*2. Projet d'avis conjoint sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur le statut de la magistrature en ce qui concerne les nominations, mutations, promotions et procédures disciplinaires*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la France, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe ([CDL\(2023\)014](#)) (MS/CM/ha/ms) sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur le statut de la magistrature en ce qui concerne les nominations, mutations, promotions et procédures disciplinaires ([CDL-REF\(2023\)022](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Cameron, M. Gaspar, M. Kuijer, M. Pinelli, Mme Hanna Suchocka (Présidente honoraire, experte) et Mme Nina Betetto (experte). Cette demande d'avis a été présentée par la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 28 avril 2023.

15:45-16:00

Pause-café

16:00-18:00

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

## 16. Allemagne

*Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements à la loi électorale fédérale allemande et leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Till Steffen, membre du Bundestag de l'Allemagne, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2023\)015](#)) (PG/vl) sur les amendements à la loi électorale fédérale allemande et leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe ([CDL-REF\(2023\)020](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Kask, M. Langášek, M. Pinelli, M. Vilanova et Mme Tamara Otiashvili (experte, OSCE/BIDDH). Cette demande d'avis a été présentée par le président de l'Assemblée parlementaire le 3 mars 2023. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 8 juin 2023.

## 17. République de Moldova

*Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur les suites données à l'avis sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Veronica Mihailov Moraru, ministre de la Justice de la République de Moldova et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe ([CDL\(2023\)034](#), [CDL-REF\(2023\)023](#)) sur les suites données à l'avis sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs ([CDL-AD\(2023\)005](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Dimitrov, M. Gaspar, M. Alexander Baramidze (ancien membre suppléant, expert) et M. Duro Sessa (expert). Cet avis a été demandé par le ministre de la Justice de la République de Moldova le 15 mai 2023.

## 18. Ukraine

*1. Projet d'avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine »*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mr Denys Maliuska, ministre de la Justice de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)027](#)) (ML/ad) sur les suites données à l'avis sur le projet de loi « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine » ([CDL-REF\(2023\)025](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Carozza, Mme Cartabia, M. Darmanović et M. Grabenwarter. Cette demande d'avis a été présentée par le Président du parlement de l'Ukraine le 26 mai 2023.

*2. Projet d'avis sur la loi sur les minorités nationales*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mr Viktor Yelenskyi, chef du service d'Etat de l'Ukraine pour les questions ethniques et la liberté de conscience, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)031](#)) (PG/ad) sur la loi sur les minorités nationales ([CDL-REF\(2023\)019](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Bílková, Mme Kiener, Mme Otálora Malassis et M. Velaers. Cette demande d'avis a été présentée par la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 30 janvier 2023.

**Samedi 10 juin 2023**

09:00-11:00

*Echange des vues  
Informations sur les rapports en cours*

### **19. Echange de vues avec le président du Tribunal électoral mexicain**

M. Reyes Rodriguez Mondragon, le président de la Tribunal électoral du pouvoir judiciaire mexicain, s'adressera à la Commission.

### **20. Rapport sur le bicaméralisme**

La Commission sera informée de l'état d'avancement de la préparation du rapport sur le bicaméralisme, qui sera rédigé sur la base des commentaires de Mme Bernoussi, M. Bustos Gisbert, M. Langášek, Mme Otálora Malassis, M. Newman et Mme Nussberger (voir le questionnaire ([CDL-PI\(2023\)009](#)) et la compilation ([CDL-PI\(2023\)011](#)). Ce rapport est préparé à l'initiative de la Commission de Venise.

### **20. Code de bonne conduite en matière électorale**

La Commission sera informée de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative au Code de bonne conduite en matière électorale de la Commission de Venise.

11:00-11:30  
11:30-12:30

*Pause café  
Rapports du Sommet  
Rapports de la réunion de la sous-commission sur les institutions  
démocratiques  
Rapport de la réunion de la sous-commission sur les minorités  
nationales  
Informations sur les conférences et séminaires  
Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques  
Questions générales*

### **22. Quatrième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe**

La Présidente de la Commission informera la Commission des résultats et conclusions du Quatrième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe, suite à sa participation au sommet (Reykjavík, Islande, 16-17 mai 2023).

### **23. Rapport de la réunion de la sous-commission sur les institutions démocratiques (8 juin 2023)**

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 8 juin 2023.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

## **24. Rapport de la réunion de la sous-commission sur la protection des minorités (8 juin 2023)**

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 8 juin 2023.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

## **25. Informations sur les conférences et séminaires**

La Commission sera informée des résultats et conclusions des événements suivants :

- 20<sup>e</sup> réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle et mini-conférence sur «Les mesures prises par les États en réponse à la crise du COVID-19 et leur impact sur la justice constitutionnelle - jurisprudence constitutionnelle sur les situations d'urgence», Sofia, 24-25 avril 2023 ;
- Conférence sur « le patrimoine constitutionnel européen », Strasbourg, 4-5 mai 2023;
- Conférence de l'APCE sur « les élections en temps de crise – défis et opportunités », Berne, 9-10 mai 2023 ;
- Conférence internationale sur la cybersécurité et les élections, Madrid, 10-12 mai 2023 ;
- Conférence internationale sur « Modèles de recours constitutionnels dans les pays d'Asie centrale », Samarcande, 25-26 mai 2023 ;
- Lancement du Programme Sud V : Conférence sur « La protection des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie par le biais de normes communes dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V), Lisbonne, 13 - 14 mars 2023 ;

La Commission sera informée des conférences et séminaires à venir :

- Conférence sur la démocratie en Europe : Comment les parlementaires peuvent-ils contribuer à préserver et à renforcer la démocratie et l'État de droit , Stockholm, 18-19 juin 2023 ;
- Congrès sur « les technologies numériques : Démocratie et régulation en Europe et en Amérique », Mexico, 19-21 juin 2023 ;
- Symposium de Stockholm sur la démocratie et l'État de droit, Stockholm, 21–22 juin 2023 ;
- Conférence internationale sur « la Constitution en tant que fondement de l'édification d'un État démocratique dans le respect de l'Etat de droit », Issyk Kul, 21-22 juin 2023 ;
- Conférence sur « Justice constitutionnelle : dignité, liberté et justice pour tous », Astana, 7-8 septembre 2023 ;
- Conférence sur « les Constitutions et la guerre », Madrid, septembre 2023 ;
- Conférence sur « la stabilité du droit électoral : un principe du patrimoine constitutionnel européen », Barcelone, novembre 2023 ;
- Conférence sur « L'argent et la démocratie - une relation difficile », Cologne, décembre 2023.

## **26. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (8 juin 2023)**

Le président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 8 juin 2023.

Le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements à la loi électorale fédérale allemande et leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe est traité au point 16.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

## **27. Autres questions**

## **28. Dates des prochaines sessions plénièresg**

136 <sup>e</sup>	session plénière	6-7 octobre 2023
137 <sup>e</sup>	session plénière	15-16 décembre 2023

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.